

l'uqam

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À MONTRÉAL
ARCHIVES

hebdo

Sur les traces de l'UQAM, pionnière en la matière

Les universités vont se doter de services aux collectivités

L'UQAM est d'accord avec les principes généraux énoncés dans l'Avis du Conseil des universités sur les services à la collectivité.

Qui plus est, l'Université, par le biais de la commission des études et du Conseil d'administration, a donné après examen du dossier son aval aux recommandations sur l'implantation de politiques de services à la collectivité dans l'ensemble des universités québécoises. Sous réserve que ces politiques soient conciliables avec les grandes orientations prévues.

« Cette prise de position sur l'Avis est d'autant plus facile pour l'UQAM que les principaux critères et éléments de politiques sont ceux-là mêmes qui ont prévalu et prévalent à l'Université depuis maintenant plus de six ans, commente le directeur adjoint des services communautaires, M. Pierre Gladu, qui fait référence à la politique institutionnelle adoptée en 79.

« Il est bien connu dans les milieux universitaires que l'UQAM a joué un rôle de pionnière en privilégiant, dans son effort de démocratisation, l'accès de ses ressources aux populations, groupes et organismes généralement non desservis, précise M. Gladu. L'UQAM fut en effet la première université à mettre sur pied une instance administrative dont le rôle est d'assurer une jonction avec ces groupes et organismes communautaires. »



M. Pierre Gladu, directeur-adjoint des services communautaires; Madame Ginette Dusseault, coordonnatrice au protocole FTQ-CSN-UQAM; M. Serge Simoneau, coordonnateur au protocole, et M. Roland Côté, animateur.

Depuis 1979, l'Université a développé de nombreux projets de formation et de recherche formulés par ces groupes et articulés en fonction de leurs besoins spécifiques: « Qu'il suffise de mentionner, outre le protocole avec la CSN et la FTQ, la réalisation avec plus de 200 groupes ou organismes communautaires de projets de divers types requérant l'expertise de ressources universitaires, soit pour des activités de formation, de recherche; ou encore, comme telle, la consultation-expertise.

Des précédents éloquentes

« Ces activités à l'initiative de l'UQAM constituaient des précédents tant sur le plan pédagogique que celui des relations universités-milieux, d'enchaîner le directeur adjoint des services communautaires, et cela, même si aucun financement n'était octroyé à l'Université à cette fin. C'est donc avec intérêt que l'UQAM se voit confirmer par l'avis du Conseil des universités la légitimité de ses choix sociaux et de son mode d'organisation de ces activités dans le domaine. »

En plus de ces reconnaissances de principe, les recommandations budgétaires formulées par le Conseil sous l'égide d'un volet permanent

permettront désormais à l'UQAM de se voir financer certaines de ses activités, mais surtout procureront une source de financement dans la réalisation de nouveaux projets. Bref, elles permettront d'accroître les contributions de l'Université à l'ensemble de la population. « L'Avis du Conseil est sans contredit un appui formel aux actions entreprises par l'UQAM. C'est aussi une reconnaissance de nouveaux besoins éducatifs de la société », note M. Gladu.

Une prise de conscience de tous les intervenants

Soucieux de vitaliser le nouveau mode d'intervention, le Conseil des universités, en collaboration avec l'Université, organise un colloque à l'échelle du Québec sur cette question. Il aura lieu à l'UQAM en avril. L'événement devrait réunir, en plus des administrateurs universitaires, des représentants des groupes sociaux (coopération, consommation, habitation, environnement, etc.), des professeurs des universités québécoises, des participants des associations étudiantes et des centrales syndicales. Le colloque a pour but de faire prendre conscience des diverses formes de services aux collectivités de même que des conditions de leur mise en oeuvre.

Galerie UQAM

Programmation hiver 85

La Galerie UQAM nous offre une programmation fort diversifiée au cours de la session Hiver 85, regroupant cinq expositions de multiples tendances. Voici un bref aperçu de chacune des expositions prévues au programme.

«OEUVRES SUR PAPIER» DE L'UNIVERSITÉ VICTORIA

Du 11 au 27 janvier 1985

Dans le cadre d'un projet d'échange entre l'université Victoria et l'UQAM organisé par M. Boyaver, professeur en arts plastiques (UQAM), présentation des travaux effectués par les étudiants de Victoria entre 1974 et aujourd'hui. Gravures, dessins, pastels, etc. En contrepartie, l'UQAM présentera les travaux de ses étudiants(es) l'an prochain, à l'université Victoria.

«LA MAISON»

Du 6 au 24 février 1985

Après le «DINNER PARTY» de Judy Chicago et «LA CHAMBRE NUPTIALE» de Francine Larivée, cinq femmes de l'Outaouais créent un concept environnemental sous le thème de la maison.

«JACQUES DE TONNANCOUR»

Du 6 au 24 mars 1985

La galerie rend hommage à cet artiste de renom et professeur en arts plastiques (UQAM) nouvellement retraité. L'exposition recoupe les intérêts très diversifiés de l'artiste: premiers tableaux, natures mortes, collages abstraits, etc.

«ROBERT WOLFE»

Du 3 au 21 avril 1985

Artiste et professeur à l'UQAM. Exposition-solo des travaux réalisés au cours d'une année sabbatique fructueuse en dessins et peintures.

«HERMAN CLEMENS»

Du 1^{er} au 19 mai 1985

Les oeuvres de ce graveur allemand nous sont directement envoyées de son pays d'origine. Elles se composent essentiellement de gravures de petits formats, surtout d'eaux-fortes du genre abstraction lyrique.

La petite salle de la Galerie UQAM conserve sa vocation première, soit la diffusion des travaux étudiants: exposition-solo des oeuvres effectuées par les étudiants en maîtrise et exposition collective des travaux de 1^{er} cycle. Info: 282-8421, local J-R205.

Avant la fin de la deuxième semaine de cours

Ententes d'évaluation

Le règlement des études de premier cycle (article 3.9) demande qu'une entente concernant les modalités d'évaluation et les échéances prévues dans le cours intervienne entre le professeur responsable du groupe-cours et les étudiants inscrits à ce groupe-cours. Cette entente doit intervenir **avant la fin de la deuxième semaine de cours**. C'est pendant cette même période de deux semaines qu'un étudiant ou une étudiante peut procéder à une modification d'inscription ou à une annulation de cours avec remboursement (sauf dans le cas des cours intensifs).

Cette entente porte sur les modalités d'évaluation et les échéances prévues dans le cours. Ce ne sont pas les méthodes pédagogiques ni le contenu du syllabus ni le plan de cours dans son ensemble qui doivent alors être négociés. Au contraire, le syllabus doit déjà avoir été élaboré avant le début du cours.

L'entente d'évaluation doit intervenir à l'intérieur du groupe-cours: seules les personnes directement concernées (professeur ou chargé de cours, étudiants et étudiantes) ont voix au chapitre. Cette entente doit se faire dans le respect des principes de l'évaluation des études, entre

autres de son caractère continu et progressif; s'il y a un examen final, il ne peut compter pour plus de 50 pourcent.

L'entente d'évaluation doit être consignée par écrit.

Sciences de la gestion

Lors du 7^e concours annuel en sciences de la gestion, parrainé par l'Université Queens, de Kingston, l'UQAM s'est classée 6^e sur 30 universités canadiennes pour l'ensemble des activités universitaires étudiantes, soit, dans le détail, le 2^e rang sur 30 en stratégie d'entreprise (profs Yvan Allaire et Louise DesLauriers); 4^e sur 30 en arbitrage de griefs (Noël Mallette, professeur, et Georges Marceau, chargé de cours); 8^e sur 30 en simulation (profs Allaire et DesLauriers); 25^e place sur 30 en comptabilité (profs Pierre Prémont et Nicole Lanoue). La participation des étudiants(es) de l'UQAM a été facilitée par la collaboration étroite du vice-doyen des sciences de la gestion, M. Jean Ducharme.

Rôtisserie

**Au
Poulet
Doré**

340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

Commission des études

À l'assemblée régulière du 4 décembre 1984, la commission des études a :

- octroyé 148 diplômes de 1^{er} cycle et sept de 2^e cycle ;
- amendé une liste de diplômés déjà adoptée ;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de six directeurs de module (réf. CA du 18 décembre) ;
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire 1985-1986, lequel calendrier prévoit un plus grand étalement des périodes d'inscription et de réinscription ;
- demandé que cette nouvelle façon de faire fasse l'objet d'une évaluation avant l'adoption du calendrier universitaire 1986-87 ;
- invité les instances responsables des ressources à prévoir et à octroyer aux unités concernées les sommes correspondant aux coûts et efforts supplémentaires encourus à la suite de cette modification dans les calendriers d'inscription ;
- recommandé au Conseil d'administration des modifications de politiques d'admission au baccalauréat en informatique de gestion et au certificat en informatique ;
- approuvé des modifications au baccalauréat en géologie, au baccalauréat en électrotechnique, au baccalauréat d'enseignement en technologie de la mécanique, au certificat de 1^{er} cycle en énergie ainsi qu'au certificat de 1^{er} cycle en microprocesseurs ;
- approuvé des modifications au répertoire de cours au département des sciences de la Terre ;
- adopté une procédure touchant les cours à contenu variable ;
- approuvé un changement d'appellation du certificat de 1^{er} cycle

pour le perfectionnement des maîtres de formation personnelle et sociale ;

- approuvé une modification des conditions d'admission au certificat de 1^{er} cycle de formation interdisciplinaire en arts ;
- approuvé des modifications aux programmes suivants : maîtrise en histoire (description du mémoire) et maîtrise en biologie ;
- reçu le rapport du LAREHS ;
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption de la politique des critères d'embauche pour 1985-86 ainsi que des critères de promotion pour 1984-1985 ;
- approuvé le document de consultation qui doit être transmis aux départements en vue de l'établissement des objectifs-cibles pour 1985-1986 ;
- reçu également des documents préparés par le décanat de la gestion des ressources en vue de l'élaboration de mécanismes généraux de détermination des objectifs-cibles ;
- demandé à la sous-commission des ressources de préparer une version condensée de ces documents, et un échéancier de la consultation à être menée auprès des départements ;
- reçu l'avis du Conseil des universités sur les services à la collectivité ainsi que les commentaires du comité des services à la collectivité sur ledit avis ;
- rectifié les résolutions des trois sous-commissions ;
- offert des félicitations au professeur Gaston Chevalier, du département des sciences biologiques, et à son équipe pour la subvention obtenue du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

Un certificat de premier cycle en droit social et du travail



Mme Louise Doyon

Le certificat de premier cycle en droit social et du travail accueille cet hiver ses premiers étudiants. Ce programme spécialisé, unique en son genre au Québec, vise une clientèle particulière : outre les critères habituels d'admission — détention d'un D.E.C. ou connaissances adéquates, expérience pertinente et âge adulte (22 ans) — les candidats doivent posséder une expérience du marché du travail équivalant à trois années ; ils doivent en outre avoir rempli des fonctions impliquant des interventions en vue du respect et de la promotion des droits sociaux.

Mme Louise Doyon, co-responsable du programme avec M. Jean-Serge Masse, explique l'origine du projet de certificat. D'abord, un constat : le département des sciences juridiques de l'UQAM, auquel ils sont rattachés, compte la plus forte concentration de spécialistes en droit social et du travail, si on le compare aux facultés de droit traditionnelles des autres universités québécoises. L'idée d'offrir un tel programme est

née de cette pratique et des besoins pressentis auprès des populations desservies : organisations syndicales et populaires, organismes et groupes intervenant dans le sens de la défense et la promotion des droits sociaux.

Ces derniers ont été amenés, par la force des choses, à traiter et à prendre en charge des problèmes reliés à l'interprétation et à l'application de diverses législations. En effet, signale Louise Doyon, on a assisté au cours des vingt dernières années à un essor considérable dans ce domaine du droit : adoption et amendements de lois du travail et de lois à caractère social ; création de tribunaux administratifs chargés de leur application, etc. Conséquence : des non-juristes ont dû intervenir dans ce champ d'action spécialisée, engendrant du coup de nouveaux besoins de formation.

C'est à leur intention que fut conçu le nouveau programme de certificat ; celui-ci leur permettra d'apprendre les règles juridiques, techniques, théoriques et pratiques pertinentes et de les appliquer à une réalité sociale donnée. Plus spécifiquement, les objectifs du programme se lisent comme suit :

- « assurer une meilleure compréhension et une meilleure analyse des réalités et des situations mettant en cause des concepts et des notions de droit ;
 - « aider les intervenants(es) à choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés. »
- Enfin, ce certificat permettra de développer dans ce domaine une compétence propre « aux réalités et aux besoins sociaux auxquels doivent répondre les associations de salariés, les associations de citoyens et les intervenants(es) dans le sens du respect et de la promotion des droits sociaux ».

Contrairement aux autres universités du Québec qui offrent des programmes de certificats généraux en droit à multiples concentrations — dont certaines en droit social ou du travail —, l'UQAM, insiste Louise Doyon, lance un programme très spécialisé avec concentration unique. Toutefois, celui-ci n'a pas la prétention de couvrir l'ensemble de ce champ de spécialisation. Par sa structure et par le cheminement qu'il propose, il entend néanmoins couvrir

le plus grand nombre possible de sujets relatifs au droit social et du travail, et donner une orientation concrète et pratique aux enseignements.

Les dix cours que comporte le certificat se répartissent comme suit :

- deux cours obligatoires (Introduction au droit social et du travail ; Les recours en droit social et du travail) ;
- six cours au choix parmi les huit au programme (Droit et conditions de vie ; Législation sociale et contrôle du marché du travail ; Droits des rapports collectifs du travail ; Arbitrage de griefs ; Droit des rapports individuels de travail ; Législations sociales et régimes universels ; Droit de la santé et de la sécurité au travail ; Droit social et du travail comparé) ;
- deux cours facultatifs, hors du champ du droit.

Les cours se donnent le soir et seront dispensés aux sessions d'automne, d'hiver et d'été. Les admissions au programme, offert à temps partiel seulement, sont contingentes : un nombre maximum de 50 personnes par session est accepté. Enfin, tout candidat est soumis à un processus de sélection en fonction des critères suivants :

- l'expérience pertinente ;
- la connaissance élémentaire du domaine ;
- la motivation et la disponibilité ;
- la concordance entre les attentes de formation du candidat ou de la candidate, et les objectifs du programme ;
- sa capacité d'expression orale ;
- sa capacité de développer un jugement critique par rapport à ses connaissances et à ses expériences.

D'autres renseignements sur le certificat en droit social et du travail sont disponibles au module des sciences juridiques. Au téléphone : 282-3623.

Gens d'ici

En didactique des sciences humaines

C'est dans la collection « Les études du laboratoire en didactique des sciences humaines » que M. Michel Allard, professeur-chercheur au département des sciences de l'éducation, ainsi que Madame Sylvie Dauphin, étudiante à la maîtrise, ont publié les actes du colloque « L'apprentissage à la recherche ou par la recherche dans les programmes universitaires de sciences sociales et de formation des enseignants », qui s'est tenu à l'UQAM en octobre 83.

Ce volumineux recueil — plus de 200 pages — comprend d'entrée de jeu, outre une présentation générale, une étude introductive sur la genèse de l'action didactique. Le corps de l'ouvrage réunit quinze communications dans la triple sous-thématique des fondements et des relations didactiques, de même que des conditions didactiques d'applications.

Chacun des textes apporte un éclairage différent, original, sur la didactique comprise comme sciences ayant pour objet l'acte d'enseigner. De l'ensemble des témoignages et

réflexions, s'esquisse une conception de l'enseignement général et de l'enseignement universitaire en particulier.

Les actes du colloque ajoutent un autre jalon à une féconde entreprise de collaboration dans le champ de la didactique entre chercheurs des sciences de l'éducation à l'UQAM et universitaires de Paris VII. Il y a en

effet plusieurs années que les bases d'une telle coopération ont été jetées. Par ailleurs, maints participants aux assises venaient d'universités canadiennes, entre autres du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de Colombie britannique.

Certaines communications s'accompagnent de références bibliographiques.

Actualité immobilière

«Se loger au Québec»

Dans la livraison hiver 1985 de la revue « Actualité immobilière », son directeur, M. Jacques Saint-Pierre commente le livre vert du gouvernement sur l'habitation, « Se loger au Québec », et présente le dossier spécial sur le condominium au Québec, document qui réunit les actes du colloque tenu sur ce thème l'automne dernier, soit une dizaine de communications rédigées par des spécialistes qui font le point sur la question.

Au sommaire également, des étu-

des sur la conjoncture québécoise de la construction résidentielle au Québec (bilan et perspectives), sur le potentiel social que présente à Montréal la réaffectation des bâtiments scolaires en excédent, ainsi que sur la gestion des stocks de logements du secteur privé en Ontario. Sous la rubrique des statistiques immobilières, M. Jacques Nibert, du LARSI, a préparé plus d'une quinzaine de tableaux d'indices économiques et statistiques, utiles dans l'immobilier.

L'Uqam hebdo

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section de l'information interne

Directeur : Jean-Pierre Pilon
Rédaction : section de l'information interne
Tél. : 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'Uqam hebdo dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité :

Yves Simard,
secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies :

Service d'audio-visuel

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6873

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

L'état de la recherche en communication au Québec

«Dans ce contexte de «société de l'information», la recherche en communication semble devoir jouer un rôle aussi important que le fut celui de la sociologie dans le contexte de l'élargissement de l'État.» Telle est une des conclusions majeures de l'étude des professeurs Jean-Guy

che sociale appliquée consacrent le gros de leurs énergies aux études de marché et de consommation; les changements sociaux y sont analysés en termes d'indicateurs culturels et de courants. Pour la plupart, ces travaux poursuivent des objectifs à court terme, relèvent du néo-behaviorisme et alimentent le milieu dans lequel s'effectue l'échange marchand.

MM. Lévesque et Lacroix avancent l'hypothèse que ce lieu d'expertise sera très fortement sollicité dans un proche avenir. À leur avis, le développement de l'industrie des contenus est un des indices sérieux laissant présager pareille évolution.

Quant à la recherche critique, minoritaire dans les départements de communication, elle est habituellement conduite par des chercheurs en liaison avec des médias alternatifs, des organismes tels que l'ICEA, ou encore, des syndicats de travailleurs en communication. Ces démarches critiques s'inspirent surtout du marxisme ou de l'École de Francfort.

L'étude de MM. Lacroix et Lévesque a été faite l'année dernière, avec la collaboration d'un assistant de recherche, M. Pierre Côté, étudiant à la maîtrise. Les résultats ont été rendus publics récemment par le GRICIS (Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'information sociale), du département de sociologie.

Fait à souligner, ce Rapport sera édité à New York sous la direction de M. Seth Siegel, par International General. L'ouvrage aura pour titre: **Research Strategies: elements toward a theory of communication.** Une version française est également prévue, sous la direction d'Armand Mattelart.



MM. Benoît Lévesque et Jean-Guy Lacroix, professeurs au département de sociologie.

Lacroix et Benoît Lévesque, du département de sociologie, portant sur «L'État de la recherche en communication au Québec». «La recherche critique en communication, poursuivent-ils, pourrait jouer un rôle aussi important que fut celui de la sociologie marxiste dans la prise de conscience de l'État comme rouage de l'exploitation capitaliste. Cependant, cette critique de l'information/communication comme instrument de la domination marchande des rapports sociaux, ne semble pouvoir concrètement se construire qu'à partir d'une problématique des industries culturelles et de la marchandisation du culturel.»

L'analyse de MM. Lacroix et Lévesque porte sur deux composantes essentielles de la recherche en communication au Québec au cours des vingt dernières années: ses assises matérielles et sa production. Ils ont tenté d'identifier les facteurs expliquant la structuration institutionnelle de ce champ de recherche en un véritable appareil; il ont aussi voulu montrer comment la production se concentre sur certains sujets selon les lieux d'expertise, diversement traversés par les grands courants théoriques. C'est donc une interprétation du rapport entre les lieux de recherche, les sujets abordés et les courants théoriques inspirateurs qu'ils proposent dans leur rapport de recherche.

Premier constat: l'État est un des premiers producteurs de recherche en communication; il a de plus joué un rôle moteur dans l'émergence des firmes privées de recherche sociale appliquée, et des départements universitaires de communication; enfin, par l'intermédiaire des ministères des communications et de leurs instances réglementaires, l'État contrôle la recherche sur les nouvelles technologies d'une part, et sur les fondements juridiques du contrôle du champ des communications d'autre part. Règle générale, ces travaux visent des retombées rapides, relèvent du systémisme et s'inspirent d'une vision néo-libérale de la société.

De leur côté, les firmes de recher-

che sociale appliquée consacrent le gros de leurs énergies aux études de marché et de consommation; les changements sociaux y sont analysés en termes d'indicateurs culturels et de courants. Pour la plupart, ces travaux poursuivent des objectifs à court terme, relèvent du néo-behaviorisme et alimentent le milieu dans lequel s'effectue l'échange marchand.

Si on trouve un peu de tout dans la recherche universitaire en communication, les études portant sur le contenu en constituent l'axe le plus important. Elles s'inspirent généralement de la sémiologie. Et si elles évoluent en apparence selon une logique indépendante de la demande immédiate provenant du marché,

EN BREF...

Voyage en Chine

Madame Maryse Auclair, étudiante en maîtrise aux sciences de l'éducation, invite les gens de la collectivité universitaire qu'intéresserait un voyage en Chine à former un groupe d'au moins 15 personnes.

Ce voyage, prévu du 4 au 30 juillet 85, mettra l'accent sur le domaine de l'éducation et de l'enseignement: visites d'écoles, garderies, ateliers d'art, etc. Le périple comporte un séjour dans huit villes dont Pékin (Beijing), Shanghai, Canton. Parmi les attraits touristiques: la Grande Muraille, la Cité interdite, le tombeau des Mings, le Centre archéologique de Xian, entre autres.

Les intéressés-es communiquent avec Madame Auclair à 677-4439, ou le soir, à 347-6752/346-2726.

Association des anciens et anciennes de l'UQAM

Dans le cadre d'une récente activité soulignant le 15^e anniversaire de l'UQAM, M. David J. McDougall, diplômé de l'Université, invitait tous les anciens et anciennes de l'UQAM à se regrouper en association. On compte recruter un grand nombre d'adhérents(es) en créant un pro-

gramme générant une participation active tant sur le plan professionnel que financier.

Sur le plan professionnel, ce programme vise à créer un service de consultations au profit de jeunes entrepreneurs de l'UQAM et à octroyer un soutien technique et pécuniaire au gagnant du concours «meilleur projet d'entreprise»; il vise également à encourager les échanges de services entre les membres de l'Association, à utiliser les services d'étudiants(es) inscrits en activité de synthèse et à créer un centre de recherche industrielle impliquant les familles des sciences de la gestion, des sciences, des arts, des sciences humaines, des lettres et de la formation des maîtres. Ce centre de recherche desservirait d'abord les anciens et anciennes de l'UQAM, puis le public en général.

Sur le plan financier, l'Association des anciens et anciennes de l'UQAM participerait à la rentabilisation de la Fondation UQAM par le biais des commandites; en contrepartie, les entreprises participantes se verraient offrir un espace promotionnel dans un feuillet mensuel et bimensuel expliquant les activités de la Fondation et contenant une chronique régulière sur des entreprises membres. En outre, l'association s'engagerait à acheter son matériel de bureau à la COOP UQAM, participant ainsi à sa rentabilisation.

Tout(e) diplômé(e) de l'UQAM intéressé(e) à se joindre à l'Associa-

tion des anciens et anciennes peut joindre David J. McDougall au 843-5659.

Le GREC, 14 ans plus tard

Dans son bulletin de début d'année, le Groupe de recherche en évaluation des curriculum (GREC) fait d'une part, un bilan succinct de ses réalisations depuis l'origine en 1972. D'autre part, le GREC présente son équipe de professeurs-chercheurs.

Au cours des années, le GREC a développé, de l'avis des partenaires, une stratégie originale de définition des objectifs pédagogiques et, du même souffle, il a marqué la didactique d'une conception positive. Dans l'aire des réalisations, le groupe a surtout travaillé en enseignement des sciences au secondaire, en coopération avec la commission scolaire Sault-Saint-Louis; en apprentissage de la lecture au primaire avec la commission scolaire des Millelles; en apprentissage préscolaire en jonction avec la commission scolaire de Saint-Jérôme, de même qu'avec la CECM. En outre, le GREC a mené diverses interventions auprès d'organismes nationaux de formation et il a piloté plusieurs projets en Afrique et en Amérique latine.

L'équipe de professeurs-chercheurs du GREC comprend MM. Norbert Coisman, André Hupé, Serge-P.

Séguin, Juan Wood ainsi que le directeur-fondateur, M. Marcel Lavallée. Tous sont membres du département des sciences de l'éducation, sauf M. Hupé, de kinanthropologie.

L'ACIUQ pour tous

Un groupe d'étudiants(es) en sciences de la gestion s'active à mettre sur pied une association des clubs d'investissement de l'UQAM (ACIUQ). Le lancement officiel aura lieu bientôt.

Selon un des organisateurs, l'étudiant en sciences comptables Jean-Luc Dinelle, on estime plus efficace d'organiser plusieurs clubs de placement qu'un unique regroupement. La formule est ouverte à tous et à toutes les étudiants(es), à temps plein comme à temps partiel. L'ACIUQ offre principalement deux volets de services: d'abord, aider les gens à fonder leur propre club, ou encore les inviter à joindre à titre individuel une unité de 8 à 15 personnes; puis diffuser une information générale sur le marché de l'investissement par le moyen de conférences, de publications sur le campus, et éventuellement, ménager des rencontres avec des compétences des milieux boursiers. L'ACIUQ fera le lien entre les différents clubs. On se renseigne au JM 830.

Photo Gilles St-Pierre



Toute l'équipe des sciences humaines en pleine action... ou réaction!

LNI: salle comble et comblée

En décembre dernier, six étudiants(es) des sciences humaines se mesuraient aux vedettes de la Ligue nationale d'improvisation (LNI). Ce spectacle présenté pour souligner le 15^e anniversaire de l'UQAM attira une foule de partisans et partisanses qui, malgré leur préférence notoire (solidarité oblige!), ont su faire valoir leur exigence. On voulait un spectacle de qualité? Les joueurs et joueuses des deux équipes nous en ont mis plein les yeux, répondant à cette attente au-delà de toute espérance. Bien sûr, l'équipe des sciences hu-

maines n'a pas remporté le match en terme de pointage, mais quelle victoire d'avoir ainsi fait rire pendant plus de deux heures une salle comble et comblée! Il faut tout de même un peu de génie et beaucoup de culot pour affronter ainsi la redoutable LNI sur scène, devant tous ses camarades. À toute l'équipe des sciences humaines, bravo! Souhaitons que la prochaine fois, le spectacle ait lieu dans une plus grande salle, afin d'éviter que près de 200 personnes soient refusées à l'entrée, faute de place.

«JE DEMEURE ICI...» ou l'étude des phénomènes de place



M. Maurice Amiel, fondateur de la S.E.P.P.

«Je demeure ici...»

Pour la majorité d'entre nous, le sens de cette expression ne présente aucune difficulté majeure. Il en va tout autrement pour les personnes vivant en milieu institutionnel, où l'interaction entre l'individu et l'environnement physique est souvent «dénaturée». Comment faire du milieu hospitalier, du centre d'accueil pour jeunes ou personnes âgées, du centre de réadaptation physique un environnement «habitable» où l'individu trouve et élabore sa PLACE ?

C'est pour répondre à cette question épineuse que depuis quelques années M. Maurice Amiel, professeur, chercheur, architecte-designer, se penche sur **L'étude des phénomènes de place**, décortiquant les processus psycho-socio-spatiaux propres à rendre un environnement habitable. Ses projets à caractère social s'articulent autour d'activités d'enseignement, de recherches et de services à la collectivité qu'il veut «socialement et scientifiquement responsables», précise M. Amiel.

C'est ainsi qu'il a fondé la S.E.P.P., station d'études des phénomènes de place, affiliée au département de design et au LAREHS (Laboratoire de recherches en écologie humaine et sociale).

«Nos objectifs, poursuit M. Amiel, sont de développer des activités d'enseignement en design de l'environnement basés sur des milieux institutionnels (carcéral, d'accueil, hospitalier), d'assurer un service à la collectivité sous forme de recherche appliquée et, conséquemment, d'alimenter la Scénothèque (Centre de documentation des scènes comportementales) du LAREHS et du département de design.» Particularité intéressante, ce centre de documentation est d'abord visuel : il se compose principalement de photos, de plans, de cartes, de diapositives, etc. «Ce sont là les objectifs de la S.E.P.P.», dit M. Amiel, mais nous n'en sommes qu'aux balbutiements pour construire un corpus de recherche visuelle appliquée dans le domaine du design de l'environnement en milieu institutionnel.»

La S.E.P.P. se consacre avant tout à la recherche appliquée. Elle mène présentement un projet d'étude pour le compte de l'Hôpital thoracique de Montréal : analyse du milieu institutionnel en termes de problématique environnementale, articulation d'un programme d'intervention et de critères d'évaluation de cette intervention. L'institution abrite une population en transit (séjour de 1 à 2 mois)

et une population de malades chroniques (long terme), deux situations que la S.E.P.P. désire étudier non seulement à partir de variables humaines mais aussi physiques. «Car le milieu doit être perçu non seulement dans son caractère social, ajoute M. Amiel, mais aussi dans son sens spatial. Voilà où nous innovons.»

L'été prochain, le professeur Amiel désire créer une activité modulaire autour de cette étude, nourrissant l'espoir que ce projet académique ait des incidences concrètes pour les résidents de l'Hôpital thoracique de Montréal. Des études précédentes sont d'ailleurs à l'origine de certaines

modifications apportées au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau de même qu'à l'aménagement d'une chambre des naissances de l'hôpital Sainte-Justine.

Pour la S.E.P.P., le design de l'environnement n'a pas comme vocation première l'esthétique ; il doit d'abord se pencher de manière responsable et scientifique sur des questions d'ordre social avant de se préoccuper de l'harmonie des formes. Il s'agit bien sûr de deux écoles de pensée qui parfois se confrontent mais souvent se complètent, toutes deux ayant leur «place» dans notre société.



Bourse du Trust Royal

La bourse annuelle du Trust Royal, au montant de 1000\$, fut décernée à Francine Allaire, étudiante de maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'UQAM. Cette compagnie remet annuellement une bourse à chaque université du Québec.

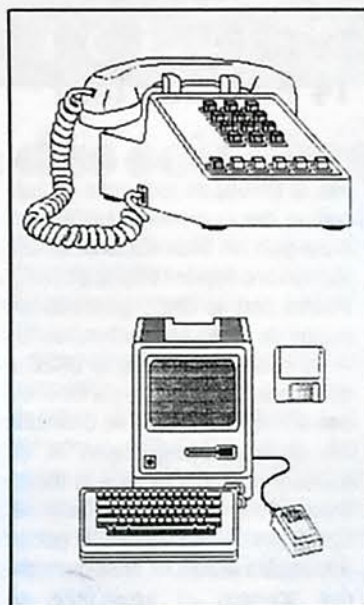
Dans l'ordre habituel : Gilles Montpetit, directeur du marketing au Trust Royal, Francine Allaire, récipiendaire de la bourse, Robert Sheitoyan, directeur de la maîtrise en administration des affaires à l'UQAM.

L'UQAM aura-t-elle son propre système téléphonique ?

L'UQAM envisage la possibilité d'acheter un système téléphonique. Bell Canada ne suffit-elle plus à la tâche ? M. Jacques Larose, directeur du service des télécommunications de l'Université, énonce le double objectif du projet : améliorer les services actuels, tout en diminuant les coûts.

Le document d'appels d'offres est en préparation. Il sera finalisé d'ici quelques mois, dès que les usagers auront fait connaître leurs insatisfactions par rapport au système actuel, et les nouveaux besoins téléphoniques qu'ils aimeraient voir combler. M. Larose est confiant de pouvoir trouver une solution à chaque problème clairement identifié. À cette fin, les usagers sont invités à communiquer ces informations le plus rapidement possible à leur agent(e) d'administration. Car même si la date prévue pour la mise en service du prochain système est juillet 1986, les appels d'offres doivent se faire sous peu.

Ce projet est à l'étude depuis 1983, soit peu après la décision du C.R.T.C. (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) d'autoriser l'installation d'équipements téléphoniques autres que ceux de Bell Canada sur le réseau même de cette compagnie. Décision qui, selon M. Larose, a



développé une certaine compétition dans le domaine de la vente de matériel électronique et téléphonique, au plus grand bénéfice du consommateur.

À l'UQAM, explique Jacques Larose, trois sortes de conduits zigzaguent dans les murs, les plafonds et les planchers de chaque pavillon : informatiques (600 prises environ), téléphoniques (quelque 6000 prises) et vidéo (une centaine au total). À chaque fois que l'on commande un nouveau téléphone, par exemple, il faut installer un conduit s'il n'est pas

déjà en place, et ce, parfois sur une grande distance : ce qui entraîne des coûts et des délais importants.

Or, une étude, en cours depuis mai dernier, a permis d'établir les plans des conduits dans la presque totalité des pavillons : désormais, annonce fièrement M. Larose, des câbles téléphoniques, informatiques et vidéo peuvent se côtoyer dans un même conduit, sans aucun problème d'interférence. «L'utilisation de l'infrastructure des conduits de télécommunications déjà en place permettra de répondre aux nouveaux besoins à des coûts moindres», conclut-il.

Par ailleurs, les nouveaux besoins créés par le développement de la bureautique font appel autant à l'informatique qu'à la téléphonie. La complexité du dossier a incité le service des télécommunications à produire un document de travail sur l'orientation de l'intégration VOIX-DONNÉES à l'UQAM. Préparé par M. Louis Martin, professeur au département de mathématiques et d'informatique, ce document est présentement à l'étude dans les services concernés.

Les personnes intéressées peuvent s'en procurer un exemplaire en s'adressant au service des télécommunications, pavillon Hubert-Aquin, salle M-970. Au téléphone : 282-3232.

Dix ans de qualité... déjà!

LE RESTAURANT JARDIN SAINT-DENIS

1615 SAINT-DENIS, MONTREAL 288 2023

Table d'hôte le midi du lundi au vendredi